

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-six,

Le Mercredi 22 avril à vingt heures

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Dominique BAUDOUIN, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 10/04/2026

Présents : BAUDOUIN Dominique, Julien BONNET, Emilie BROSSEAU, Déborah DUBUIS, Thomas DUGLEUX, Benoit GOUBAND, David JARRY, Siméon LOISEAU, Thomas MICHONNEAU, Aline NAUDON, Myriam PERNET, Cécile SAUVETRE, Aurélie VEYRAT, Patrice VOUHE.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Cécile TOUCHARD

Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N° 2026-017 Vote du budget 2026 – budget principal

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- **Investissement : 582 150,00 €**
- **Fonctionnement : 1 236 309,00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2026.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

LARGEASSE, le 22 avril 2026

Secrétaire de séance
Cécile SAUVETRE

Le Maire,
Dominique BAUDOUIN

